

DSK100 | Nicoll

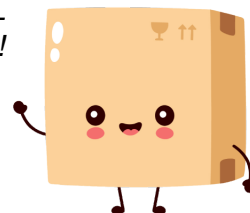


Décapant cétonique pour PVC Nicoll
- Pot de 1 L
Réf DSK100

28.27€^{TTC*}

Voir le produit : <https://www.domomat.com/63402-decapant-cetonique-pour-pvc-nicoll-pot-de-1-l-nicoll-dsk100.html>

*Le produit Décapant cétonique pour PVC Nicoll - Pot de 1 L
est en vente chez Domomat !*



DKS100

Décapant à base de solvants cétoniques

FONCTION :

Le décapant Nicoll est utilisé pour dégraisser les surfaces (tubes et raccords PVC) avant collage.



Pot de 1L

COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Substances :

- N° CAS Désignation : 78-93-3 butanone ;
- Numéro CE : 201- 159-0 ;
- Numéro index : 606-002-00-3.

CARACTERISTIQUES	SPECIFICATIONS OU VALEURS TYPIQUES
Odeur	Cétonique
Seuil olfactif	Non déterminé
Forme	Liquide
Couleur	Incolore
Valeur PH	Non déterminé
Changement d'état :	
Point de fusion	-86,3 °C
Point d'ébullition	79 - 80,5 °C
Point d'éclair	-4°C
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non applicable
Température d'inflammation	514°C
Température de décomposition	Non déterminé
Auto-inflammation	Non déterminé
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif; toutefois des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former
Limite d'explosion :	
Inférieure	1,8 Vol %
Supérieure	11,5 Vol %
Pression de vapeur à 20°C	105 hPa
Densité à 20°C	0,82 g/cm3
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C	290 g/l
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	0,423 mPas
Viscosité :	
Dynamique à 15 °C	0,423 mPas
Cinématique	Non déterminé

DKS100

Décapant à base de solvants cétoniques

IDENTIFICATION DES DANGERS :

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 :

- Flam/ Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables ;
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux ;
- STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P261 : Eviter de respirer les vapeurs.
- P280 : Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
- P370+P378 : En cas d'incendie utiliser pour l'extinction : brouillard d'eau / mousse résistant à l'alcool / Poudre d'extinction / Dioxyde de carbone.
- P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 : Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale.
- Indications complémentaires :
- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques ;
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux ;
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés ;
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail ;
- Eviter tout contact avec les yeux ;
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire non nécessaire.

Protection des mains :

- Gants de protection : gants résistant aux solvants. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants en PVC ou PE sont appropriés.

Protection des yeux :

- Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps :

- Vêtement de protection résistant aux solvants.

NB : Pour de plus amples informations fiche de données sécurités disponible sur demande.

